

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 57 (1919)  
**Heft:** 24

**Artikel:** "Chantecler"  
**Autor:** G.R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214775>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'amour qu'il a pour sa patrie est bien caractérisé par le choix des couleurs qu'il a prises pour son cabinet de lecture dont tous les livres sont reliés vert et blanc, par les soins qu'il s'est donnés pendant plusieurs mois à dresser une table de toutes les lois (et des matières qu'elles traitent) pour le canton depuis 1803 à ce jour. C'est lui qui le premier a retranché sur les tabacs les noms fastueux de Londres, Amsterdam, pour y substituer les armes du canton avec une devise analogue.

» L'établissement de B. C. est quelque peu fréquenté par les militaires de l'école d'instruction, parce qu'ils y trouvent à bas prix ce qui leur est le plus nécessaire, tel que soupe, café, thé, chocolat, vin, etc., par la bonne discipline qu'il tient chez lui, il ne permet jamais l'entrée de la maison aux militaires après les heures qu'ils doivent être retirés dans leur caserne, il n'accorde aucune boisson à ceux qui lui paraissent en avoir déjà suffisamment; il ne permet aux militaires aucun discours contre la religion ou l'Etat et plus d'une fois lorsque ceux-ci croyaient avoir quelque raison de se plaindre, B. C. par ses discours les a ramenés à des dispositions plus calmes. Il arrive très souvent que des militaires ou d'autres personnes viennent se plaindre qu'ils ont quelque indisposition et alors ils trouvent chez B. C. quelques légers soulagements en recevant ou quelque peu de thé, de bouillon, etc., sans aucune rétribution quelconque et il a à ce sujet reçu un grand nombre de bénédictions des personnes qu'il avait ainsi soulagées. Si l'on a quelque doute sur la véracité de ce dernier article, l'on pourrait s'en convaincre en prenant des renseignements auprès de quelques-uns de Messieurs les instituteurs, surtout des nommés Landry et Grailoz (Greyloz?), qui en ont été souvent témoins. Il serait bien à désirer que les personnes qui ont une espèce de haine et de jalousie contre B. C. et qui reçoivent chez elles des militaires fussent aussi exactes à remplir leur devoir et à rendre service que B. C. l'est envers eux.

» Enfin, avant de terminer ce petit mémoire, je prierais de vouloir bien jeter un coup d'œil sur la situation de la Cité quant à sa partie commerciale. Chacun sait de combien elle est élevée au-dessus de la ville, combien de peine il faut avoir pour y atteindre et par conséquent combien doit être pénible le transport de tous les objets qui s'y consomment.

» Par sa situation isolée elle n'est point un passage pour les voyageurs ou les campagnards qui n'y viennent que rarement. Le nombre des habitants y est très petit. Enfin, la Cité forme une espèce de petit village isolé. Un commerce qui se bornerait à une seule branche ne saurait y gagner sa vie, parce que le débit en serait à peu près nul; d'un autre côté, les habitants de la Cité ont, tout aussi bien que ceux d'ailleurs, besoin d'une infinité de petits objets dont on ne saurait se passer; il faut donc à chaque petit article dont on a besoin, descendre une infinité de marches d'escaliers, et l'on sent que surtout en hiver cela devient bien pénible. Toutes ces considérations de part et d'autre ont engagé B. C. à y former un petit commerce où l'on trouve réunis tous les objets de première nécessité et en partie ceux d'agrément, d'abord afin qu'en réunissant plusieurs branches il pût y gagner sa vie, et d'un autre côté afin d'être utile à ses concitoyens, à force de peine, de soins et non pas sans avoir eu à essuyer un grand nombre de désagréments avant de réussir dans son entreprise, il est parvenu à y former un établissement de la plus grande utilité, quoique petit, et ce qu'il y a de plus remarquable, à y faire régner l'ordre, la paix et l'agrément. Chez lui on y trouve tout ce qui est relatif à l'épicerie, et quelques petits articles de pharmacie, les plus indispensables dans un ménage; les liquides non seulement de table, mais aussi celles

pour la toilette, vinaigres, vin pour malades, que l'on ne trouve pas chez aucun des vendeurs de vins ou épiciers de la Cité et que l'on serait obligé de descendre en ville pour les y chercher dans des moments souvent bien pressants, combien de fois n'a-t-il pas poussé la complaisance jusqu'à se relever pendant les nuits d'hiver pour procurer quelque soulagement à de pauvres malades qui, sans sa complaisance, auraient peut-être été dans le cas de mourir.

» Un cabinet de lecture était nécessaire à la Cité, celui que B. C. y a formé renferme des livres pour toutes les classes de la société, morale pour la jeunesse, religion pour les personnes pieuses, romans pour les élégants du jour, voyages pour les amateurs de géographie, etc.

» Une petite fabrique de reliure est quelque fois visitée par les personnes qui en ont besoin, mais le nombre en est bien borné dans cette rue.

(A suivre.)

**L'enfant prodige!** — Dans une soirée bourgeoise, on exhibait l'enfant prodige de la maison, qui jouait du piano pendant une heure, sans « se déverser » du tabouret.

Au début, cela marcha tout à fait bien. On s'exasiait, on applaudissait discrètement.

Mais la musique, prise à haute dose, n'adoucit pas toujours les mœurs. Elle peut les exaspérer, quelquefois. C'est ce qui arriva.

Le morceau finit au milieu des soupirs de soulagement de l'assistance.

— Eh bien que pensez-vous de mon fils? disait à chacun la mère, bouffie de plaisir.

— C'est prodigieux, admirable, étourdissant, inouï?

— Moi, dit Alphonse Karr qui était présent, j'ai trouvé cela étonnant, mais surtout au commencement du morceau.

— Pourquoi cela?

— Ah! parce qu'alors l'enfant était plus jeune!

#### SUPERSTITIONS

**A**u XV<sup>e</sup> siècle, l'official de l'évêque de Lausanne condamna à être pendu, jusqu'à ce que mort s'ensuivit, un cochon, qui avait dévoré un enfant au berceau dans les environs d'Oron. L'animal, à teneur de la sentence, resta au gibet pour servir d'exemple.

Plus qu'ailleurs, on croit en ce temps-là aux sorciers, aux *vaudâi* qui font la *chelta*, à minuit, dans quelque endroit écarté. On les redoute, à cause des mauvais sorts qu'ils jettent sur gens et bêtes. Ce qui n'empêche pas qu'on a recours à leurs services pour désensorceler une étable, pour obtenir des drogues magiques, pour aller à la recherche des trésors. Les sorciers sont en communication directe ou indirecte avec les puissances infernales, avec le diable, qu'on appelle aussi le *maffi*, l'*ozî*, la *bita crotze*, le *grebelliou* (bête à griffes), le *tannâi* (le foncé ou l'habitant des cavernes), le *to-frou* (qui est toujours dehors), le *nion ne l'ou*. On invoque le diable dans toutes les circonstances, on ne jure que par lui, les femmes aussi bien que les hommes: *diablo lo pa*, pas du tout; *diablo la iéna*, pas une; *diablo l'on*, aucun, certainement; *diablo la manqua*, je n'y manquerai pas; *diablo mè preigné*, m'importait, m'entraînait, m'entraînait, m'entraînait, *diablo tè freccasse*, l'estérminai, le raüdzaï, le bresai le z'ou, le touairde lo cov, l'arratschai la leinvoua, le z'oroille.

Dans les clairières et dans les prés, les cercles jauniss, sont l'indice des rondes de fées.

La *vouivra*, est un serpent gros comme une presse de char, avec un diamant lumineux pour œil.

Le chat noir qui court sur les toits porte malheur.

Signe de mort, le corbeau qui se pose seul sur la faite du toit.

Deux corbeaux sur un toit annoncent un prochain mariage.

On croit fermement aux présages des songes. Voir fleurir la fougère à minuit fait trouver un trésor dans l'année.

Il y a une herbe qui fourvoie le pèlerin dont le pied se pose sur elle, une autre qui défère les chevaux.

On fait le signe de la croix au-dessus de chaque petit creux où l'on jette la semence des haricots, afin qu'elle germe bien.

On jette des grêlons dans le feu pour calmer l'orage.

Mauvais présage, le chat ou la vieille femme qui croise votre chemin, lorsque vous vous mettez en route pour une affaire importante, à condition que ce soit le premier être animé que vous rencontrez.

La livraison de juin 1919 de la *Bibliothèque Universelle* et *Revue Suisse* contient les articles suivants:

Dr E. Chuard. L'avenir de l'agriculture. Dr F. Blanchod. Aux Indes. — Comte Albert Bois. Dans l'essor de l'aigle aux plumes d'or. Victor Giraud. Histoire de la Grande guerre. *conde et dernière partie*. — Louis Leg. Les hymnes nationaux et religieux du peuple polonais. — Paul Sirven. Le second voyage M. Micromégas. *Cinquième partie*. — D. B. Boy. Des Cyclades en Crète, au gré du vent. *deuxième et dernière partie*. — A. Vienne. P. d'oyeur pour les auteurs dramatiques. A propos d'un concours. — Pierre Burnier. La vie économique Suisse. Chroniques allemande (A. Guillard); américaine (G. N. Tricoche); scientifique (Henry Varigny); politique (Ed. Rossier); suisse romane (Maurice Millioud). — Table des matières du tome XCIV. Revue des livres.

La *Bibliothèque Universelle* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

« **Chantecler** ». — On se souvient qu'à la mort de Edouard Rod, les journaux ont longuement parlé de ses remarquables qualités d'écrivain. A ce même moment, les journaux ne tarissaient pas d'éloges sur la pièce « *Chantecler* » d'Edmond Rostand.

Dans un cercle de Lausanne, l'un des habitués de la salle de lecture, s'écrie, un jour, en rejetant avec colère, les journaux sur la table:

— C'est assommant, à la fin! On ne peut toucher un seul journal qui ne parle de la mort d'Edouard Rod et de son « *Chantecler* ». — G.

#### AU BON VIEUX TEMPS

**E**n 1692, le régent de Mézières, maître Jacques Ehinger, sortait de l'église où il venait faire son école. Et comme il passait devant la grange de Claude Nicolas, où il y avait du monde, il ôta humblement son chapeau, ne le remit que lorsqu'il fut dix pas plus loin. En ce moment arrive à la grange le seigneur Carouge, M. de Grafrenried: « Qui est, dit-il, montrant le maître d'école, qui est celui-là qui ne tire pas son chapeau? » A ces mots le régent se retourne et dit doucement qu'il s'est déçu vert. Alors, le seigneur:

— Je ne l'ai pas vu, vilain que tu es. Tout le monde qui est ici a son chapeau bas et tu ne tires pas le tien! Que penses-tu faire? Tu bailleras le fouet aux enfants, mais je te le baillerais d'une autre manière.

Et étant remonté sur son cheval, il dit encore:

— Que penses-tu donc, maître d'école, peses-tu être aussi grand que moi?

— Non, monseigneur.

— Par Dieu, je te baillerais cinquante coups de pieds au ... franc vilain!

Cela ne rappelle-t-il pas les baillis autrichiens?

On cite dans ce genre le colonel bernois M. Lot, qui, dans une rue de Lausanne, avait insulté et menacé, sans le connaître, le ministre d'Allemagne. Celui-ci se plaignit, et le représentant de LL EE s'excusa en lui disant: « Je vous prie de pardonner à ce Lausannois. »

Pas aimable pour les citadins, nos ancêtres ce colonel.